

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Liquide Vaisselle
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavaillon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 16JP182E
1. 6. N° code du produit: 46484

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention
/

Intervention
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autre
Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- SODIUM LA URETH SULFATE
 - N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3
 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16
 - Conc. (% pds): 5 < C ≤ 10
 - SGH (Système Général Harmonisé)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- Tox. aq. chron. 3 - H412

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m³

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg

PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg

PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l

PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg

PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l

PNEC / Air = 0.071 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l

DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

• LAURYL GLUCOSIDE

- N° CAS: 110615-47-9

- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23

- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m³

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg

PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l

PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg

PNEC / Air = 0.0295 mg/l

PNEC / Terre = 0.654 mg/kg

PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l

PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éviter le contact avec les yeux Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter la pénétration dans le sous-sol.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 5

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C

9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 0°C

9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1.04

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 2. 2. Liposolubilité: faible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|---------|
| 10. 5. Matières incompatibles: | Aucune. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | aucun |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion |
| 11. 3. Information(s) supplémentaire(s): | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | Données non disponibles. |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate |
| 12. 7. Information(s) générale(s): | Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |
| 12. 8. Information(s) supplémentaire(s): | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|----------------------------------|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | non réglementé |
| 14. 2. Numéro ONU: | Non réglementé pour le transport |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement: | aucun |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucune. |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non concerné |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Amande

Version:2

Date de révision: 16/03/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. 1. Date de la première édition: 25/11/2016

16. 3. 2. Date de la révision précédente: 16/03/2017

16. 3. 3. Date de révision: 16/03/2017

16. 3. 4. Version: 2

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 3.2

16. 4. Réalisé par: Novamex